

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CORAGARD® CS 330

Date d'impression: 07.12.2015

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

CORAGARD® CS 330

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Inhibiteur de corrosion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Aqua-Concept GmbH	
Rue:	Am Kirchenhöhl 13	
Lieu:	D-82166 Gräfelfing	
Téléphone:	+49 (0)89 89 93 69-0	Téléfax: +49 (0)89 89 93 69-10
e-mail:	info@aqua-concept-gmbh.eu	
Interlocuteur:	Hr. Porada	Téléphone: -180
e-mail:	t.porada@aqua-concept-gmbh.eu	
Internet:	http://www.aqua-concept-gmbh.eu	
Service responsable:	Labor	
	e-mail: info@aqua-concept-gmbh.eu	
	Tel.: 089-899369-0	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:firmeneigen
Mo-Fr 08:00 - 16:30**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Diriger les personnes concernées hors de la zone de danger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Appeler un médecin en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CORAGARD® CS 330

Date d'impression: 07.12.2015

Page 2 de 7

Après ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

Provoque une irritation des yeux.

Irritation des voies respiratoires

Toux.

Ingestion:

Troubles gastro-intestinaux.

Nausée.

Vomissement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Produits de pyrolyse, toxique.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection personnel. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Diluer avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CORAGARD® CS 330

Date d'impression: 07.12.2015

Page 3 de 7

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Éviter de: Génération/formation d'aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Observer le mode d'emploi. Lire l'étiquette avant utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. (à température ambiante)

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Aliments pour humains et animaux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Matériel adéquat pour récipients/installations:

Acier inoxydable

PE (polyéthylène)-HD

Matériel inadéquat pour récipients/installations:

Zinc

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fluides antigel

Inhibiteur de corrosion et protecteur contre les dépôts de tartre

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. (DIN EN 166)

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Tenir compte des temps de résistance à la

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CORAGARD® CS 330

Date d'impression: 07.12.2015

Page 4 de 7

perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). (DIN EN 374)

Épaisseur du matériau des gants: $\geq 0,11$ mm

période de latence: > 480 min

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Génération/formation d'aérosols:

Appareil filtrant combiné (EN 14387), Appareil filtrant (masque complet ou embout buccal) avec filtre: A2 P2;

Couleur: marron, blanc

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore, jaune clair
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur:	7,7 - 8,3	DIN 38404 C5
------------	-----------	--------------

Modification d'état

Point de fusion:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	101 °C EEC A.2
Point d'écoulement:	-33 °C
Point de solidification::	non déterminé
Point d'éclair:	> 100 °C

Inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Dangers d'explosion

non déterminé

Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide:	non applicable
gaz:	non applicable

Température de décomposition:	non déterminé
-------------------------------	---------------

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: (à 20 °C)	22 hPa EN 13016
----------------------------------	-----------------

Densité (à 20 °C):	1,034 g/cm ³
--------------------	-------------------------

Hydrosolubilité:	facilement soluble
------------------	--------------------

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:	non déterminé
-------------------------	---------------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CORAGARD® CS 330

Date d'impression: 07.12.2015

Page 5 de 7

Viscosité cinématique: (à 20 °C)	4,3 mm ² /s ISO 3104
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	0 %

9.2. Autres informations

Conductivité: 14 - 25 µS/cm
Demande chimique en oxygène (DCO): 660 mg/g
Point de congélation: -3,3 °C (ISO 3016)

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Référence à d'autres sections:
SECTION 7: Manipulation et stockage

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Agents oxydants, fortes. Acide fort. Agent réducteur.
Référence à d'autres sections:
SECTION 7: Manipulation et stockage

10.6. Produits de décomposition dangereux

Référence à d'autres sections:
SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).
Demande chimique en oxygène (DCO): 660 mg/g (DIN 38409-H41)
aucune/aucun AOX

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CORAGARD® CS 330

Date d'impression: 07.12.2015

Page 6 de 7

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

190999 Déchets provenant des installations de traitement des déchets, des installations publiques de traitement des eaux usées et de la préparation d'eau destinée à la consommation humaine ou à l'usage industriel; Déchets provenant de la préparation d'eau destinée à la consommation humaine ou d'eau à usage industriel; Déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Rincer abondamment avec de l'eau. Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CORAGARD® CS 330

Date d'impression: 07.12.2015

Page 7 de 7

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 40 %

Prescriptions nationales**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)